



Institut Saint-Luc

T O U R N A I

Projet d'établissement

Exercice triennal 2017-2020



WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Institut Saint-Luc
Chaussée de Tournai 7
7520 Ramegnies-Chin
069/250.350
Fax : 069/250.381
www.islt.be



Préambule

La communauté éducative est organisée en vue de réaliser le projet éducatif. Chaque partenaire y tient sa place, pouvoir organisateur, direction et enseignants, parents et élèves. Tous auront à cœur de respecter le développement du projet, en restant attentif aux questions et aux convictions d'autrui.

1 Descriptif de l'établissement

1.1 L'environnement naturel

L'Institut Saint-Luc est situé à Ramegnies-Chin dans la province du Hainaut, sur un axe routier reliant Tournai (à 5 km de l'établissement) à Courtrai. L'école est également très proche de la frontière française (Lille est à 25 km).

L'établissement dispose d'un arrêt de bus en façade et d'un arrêt de train à l'arrière.

Dans l'environnement proche on peut noter la présence de l'Escaut et de l'Autoroute E42/A8 (Lille/Mouscron – Mons/Bruxelles).

1.2 Les options et filières

- le premier degré d'observation
- l'enseignement technique de transition :
 - arts de l'espace
 - arts de l'image
- l'enseignement technique de qualification :
 - dessin
 - illustration
 - volume
 - photographie
- l'enseignement professionnel :
 - assistant aux métiers de la publicité
 - industrie graphique
 - ébénisterie

Sur le site de l'établissement, on trouve également l'ESA (Ecole Supérieure des Arts) qui propose une formation de 3 ans menant au grade de Bachelier en Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace (options : graphisme, publicité, photographie, design, stylisme et aménagement d'intérieur).

1.3 Les infrastructures

La construction de l'Institut date de 1904. Plusieurs corps de bâtiments le composent.

Dans le bâtiment principal, on retrouve :

- l'enseignement technique
- la section « assistant aux métiers de la publicité »
- l'ESA
- la section « industrie graphique » (l'aile droite du bâtiment)
- l'aile gauche était précédemment occupée par l'Ecole d'Architecture
- le pensionnat utilise certains espaces des 2^e et 3^e étages
- les locaux administratifs
- un restaurant (plats chauds)
- le Bard'Art : sandwich, pâtes, machines à café...

Plusieurs bâtiments encadrent le principal :

- la section « ébénisterie »
- les locaux du « pavillon » (réservés au 1^{er} degré)
- les salles du cours d'Education Physique
- la bibliothèque et des classes de l'ESA
- le Pensionnat

L'Institut dispose également d'un grand parc arboré, de pelouses, de terrains de baskets, d'un terrain de football et de parkings intérieurs. L'ensemble s'étend sur 11 hectares de terrain.

1.4 Les horaires de cours

Le lundi les cours commencent à 10h20 et le vendredi ils se terminent à 12h. Cet horaire permet aux internes de s'installer le lundi matin et de repartir le vendredi après-midi. Un quart d'heure de pause est prévu en milieu de matinée et d'après-midi ainsi qu'une heure de pause à midi.

1	8h25	9h15
2	9h15	10h05
3	10h20	11h10
4	11h10	12h
5	13h	13h50
6	13h50	14h40
7	14h55	15h45
8	15h45	16h35

1.5 La population scolaire

L'enseignement secondaire accueille plus ou moins 1000 d'élèves dont 70% sont Français. On compte 170 enseignants, 9 éducateurs, 2 chefs d'atelier, 1 chef des travaux, 1 sous-directeur et 1 directrice.

1.6 Le Pensionnat Passy-Froyennes

Le Pensionnat a une organisation interne autonome de l'enseignement secondaire, même si les collaborations sont fréquentes. Il compte environ 25% de la population secondaire. 21 personnes y travaillent. Il accueille également une trentaine d'élèves de l'ESA dans un service en semi-autonomie.

1.7 Saint-Luc : une école chrétienne et lasallienne

L'Institut Saint-Luc est une école **lasallienne**, c'est-à-dire une école **chrétienne** qui participe à la mission enseignante de l'Église catholique. Elle est aussi à l'écoute de la société dans laquelle le jeune est appelé à vivre et à jouer un rôle actif. A ce titre, l'école chrétienne reconnaît la **pluralité des cultures et des convictions** qui s'y retrouvent. Elle accueille tous ceux qui se présentent à elle, croyants et non-croyants, chrétiens convaincus ou en recherche. Où qu'il en soit dans son chemin de foi, chacun sera informé du projet de l'établissement et sera au moins invité à partager les valeurs qui l'inspirent.

Selon son fondateur, Saint Jean Baptiste de la Salle, le projet éducatif lasallien réalise la symbiose de la formation humaine et de la formation chrétienne. En outre, notre communauté éducative fraternelle accompagne la réalisation de soi de nos élèves au travers de la formation artistique.

2 Valeurs et priorités communes

2.1 Le souci de la promotion de tous par une volonté d'accompagnement

Héritière d'une tradition qui a créé des écoles pour les plus démunis, l'Institut Saint-Luc souhaite répondre aux besoins de tous, et tout particulièrement des **élèves en difficultés** (sociales, familiales, scolaires,...).

De manière générale l'établissement défend le **droit fondamental à la différence, lutte contre les discriminations et les préjugés** et défend **l'égalité homme/femme**. Elle veut éduquer aux valeurs de la justice sociale, de la **solidarité** et du respect des différences. Elle doit permettre à des jeunes d'origines, de conditions sociales et familiales différentes de recevoir un enseignement de qualité. L'école vise ainsi à faire prendre conscience des situations de pauvreté, à en comprendre les racines, à promouvoir la justice et la dignité humaine au profit de tous. L'établissement est ainsi très sensible à développer :

- la compréhension d'autrui,
- la reconnaissance mutuelle,
- l'acceptation des différences et des limites de chacun,
- la bienveillance.

L'établissement est également très vigilante aux phénomènes de **harcèlement** et tend à les prévenir dans des démarches d'observation et de communication, notamment par la connaissance personnalisée et globale des jeunes. De plus, elle est attentive aux élèves présentant des **troubles de l'apprentissage** et promotionne, dans la mesure du possible, l'inclusion (collaboration et concertation, partenariat avec le PMS, outils numériques...).

L'établissement se veut un lieu **d'épanouissement** pour tous les acteurs œuvrant avec les étudiants au projet de leur formation. Les élèves, les enseignants, les ouvriers, les membres du personnel d'éducation, d'administration et de direction n'attendent pas seulement de l'école qu'elle fonctionne bien mais qu'elle soit aussi lieu de vie et de bonheur par la **qualité de l'accueil**, par le souci de « faire réussir », par un bien-être physique et par la place réservée aux rencontres et aux manifestations festives et amicales.

Concrètement

- suivi individuel de l'élève par les membres de la communauté éducative: titulaires de classe, éducateurs, coordinateurs, chefs d'atelier...

- évaluations artistiques individuelles au 2^e degré
- permanence du CPMS (Centre Psycho-Médico-Social de Tournai) sur le site de l'établissement et partenariat avec les membres de l'équipe
- permanence d'un SAS d'écoute sur le site de l'établissement
- partenariat avec le SAS d'accrochage scolaire (Tournai), les AMO...
- collaboration avec le projet d'accrochage scolaire Accrojump et le Service de Médiation Scolaire
- collaboration avec l'internat (études surveillées, réunions hebdomadaires...)
- organisation de remédiations individualisées (de la 1^e à la 3^e année)
- mise en place d'une étude surveillée bihebdomadaire (de la 1^e à la 3^e année)
- parrainage d'élèves
- locaux isolés et privilégiés pour le 1^{er} degré
- organisation de "Semaines Santé" durant l'année (cross, don de sang, collations saines, informations et préventions diverses...)
- cours de "Projet Personnel de l'Elève" (PPE) en 2S et organisation de "stages découvertes" dans les différentes sections de l'école durant toute l'année
- journée découverte de l'Enseignement Supérieur pour les élèves du 3^e degré
- collaboration avec le Forem ("Les métiers vont à l'école")
- visites et stages en entreprises
- encadrement et suivi des nouveaux enseignants
- rencontre de professionnels (dont des anciens élèves)

2.2 Une éducation à la citoyenneté responsable

L'éducation à la citoyenneté au sens large peut être entendue comme l'éducation à la fois à la capacité de vivre ensemble de manière harmonieuse dans la société et à la capacité de se déployer à la fois comme personne et comme citoyen, sujet de droits et de devoirs, libre, responsable, solidaire, autonome, inséré dans la société et capable d'esprit critique et de questionnement philosophique (source : enseignement.be).

La préparation des jeunes à la citoyenneté responsable, notamment dans l'exercice de la vie professionnelle, vise à former des personnes capables d'agir dans la société avec rigueur et honnêteté et d'y cultiver les **idéaux démocratiques**. L'Institut se veut un lieu d'information et de vie qui permette aux jeunes de discerner le rapport entre leurs projets et compétences personnelles et les exigences d'un futur métier. La responsabilité de l'établissement est

d'informer et de former les jeunes en fonction de la réalité sociale et professionnelle qu'ils auront à vivre. L'établissement doit leur permettre d'établir des hiérarchies de valeurs.

Progressivement, l'école vise à conduire les jeunes dans un apprentissage de **l'autonomie**, facteur d'émancipation, d'accomplissement de soi et d'intégration dans le monde social et économique. Celle-ci commence par l'appropriation des savoirs de base et des compétences minimales pour trouver sa place dans la vie sociale et s'adapter aux situations nouvelles. L'élève doit être **acteur** de son projet. Le deuxième volet de l'autonomie suppose l'appropriation par le jeune des règles et des ressources de son environnement afin de les harmoniser avec son propre système de valeurs. La dimension collective de la classe et de l'école devient un lieu privilégié pour cet apprentissage.

La perspective d'une éducation à la citoyenneté responsable intègre également la construction de **l'esprit critique**. Poser les questions adéquates et tenter d'y répondre sont des démarches importantes dans la pratique démocratique. De même, interroger des sources variées, contextualiser des faits de société, construire une argumentation... font partie du panel des outils que l'école veut apprendre aux jeunes à utiliser.

L'établissement est également ouverte au monde. Loin de s'enfermer dans son cadre spécifique, l'école propose fréquemment des activités permettant aux élèves de s'intéresser aux **problématiques actuelles**. Qu'il s'agisse de mener les élèves à l'extérieur ou d'inviter les « questions » au sein des classes, il est nécessaire que l'école reste en phase avec les réalités présentes et à venir des élèves. Ainsi l'engagement pour **l'environnement** et le développement durable ou encore la maîtrise des **technologies nouvelles** comme moyens d'information et de communication authentique.

Concrètement

- représentation des élèves lors des réunions de délégués de classe
- projets de l'équipe "Solidarité" de l'établissement
- organisation de la Semaine Solidarité, Droit de l'Homme et de l'Enfant (sandwichs solidaires, marche parrainée, découverte d'associations et ONG en lien avec cette problématique)
- projets du groupe "Demain" (perspective environnementale)
- poubelles de tri sélectif
- conférences diverses (Vadot, Kishka...)
- spectacles engagés (Festival Ramdam, pièces de théâtre...)
- parc informatique (PC et Mac)

- locaux réservés à la recherche internet et à l'infographie (CCL)
- classes équipées de projecteurs et de TBI
- accès à la bibliothèque

2.3 Une éducation à la curiosité culturelle et à la créativité

Dans la tradition des écoles « Saint-Luc », l'éducation artistique est une valeur-clé de l'établissement. Elle permet l'éveil à soi, aux autres, au monde.

Ces objectifs sont réalisés dans le domaine de l'art et des disciplines à caractère artistique. L'aspect créatif et la formation à la sensibilité sont confrontés à une démarche de rigueur dans le respect des contraintes du réel où l'imaginaire trouve son incarnation. L'école se doit d'ouvrir les conditions les plus favorables pour que chacun puisse s'y développer pleinement.

L'établissement souhaite ainsi :

- sensibiliser à différentes formes d'expression, notamment en développant une acuité sensitive et un sens de l'analyse ;
- développer le goût et la curiosité pour toute forme artistique ;
- apprendre des techniques artistiques rigoureuses dans le but de se dépasser et atteindre la créativité ;
- acquérir des modes d'expression et des techniques d'exécution
- favoriser la compréhension et la construction d'une lecture cohérente et critique des réalités environnantes.

Concrètement

- concours et projets artistiques (World Skills, Poème Illustré,...)
- mise en place de "décloisonnements artistiques"
- projets interdisciplinaires entre les cours généraux et les cours artistiques
- organisation d'un Brevet d'Art des Instituts Saint-Luc
- voyages culturels (musées, expositions, villes renommées...)
- collaborations artistiques avec des artistes (Albin de la Simone)
- projets artistiques divers (écoles primaires de la région, centres hospitaliers...)
- organisation des Portes Ouvertes (1^{er} mai) dans l'esprit d'une exposition artistique globale
- partenariat avec le monde professionnel

3 Actions concrètes des années 2017-2018-2019-2020

3.1 Mise en place d'un Conseil de Participation

Depuis quelques années le conseil de participation n'est plus organisé au sein de l'Institut. Conscients de l'intérêt de cet organe de concertation, les membres de l'Equipe de Direction s'engagent à organiser les élections des représentants des différents groupes (enseignants/éducateurs/ agents PMS, parents, élèves, personnel administratif et ouvrier) et à proposer au moins deux réunions par an.

Le conseil de participation pourra débattre du présent Projet d'Etablissement, prendre en compte la "réalité" de l'établissement (actions, mode de fonctionnement, structure...), mener une réflexion globale sur les frais scolaires, mettre en place des projets...

3.2 Organisation du schéma de passation dans toutes les options qualifiantes

Avec l'appui de conseillers pédagogiques, les sections professionnelles et de qualification vont progressivement adapter l'organisation traditionnelle des jurys de fin de 6^e afin de respecter au mieux la législation en vigueur pour l'obtention d'une qualification.

Les schémas de passation détermineront les Ensembles Articulés de Compétences (EAC) à travailler au travers de Situations d'Intégration Professionnellement Significatives (SIPS) organisées durant le 3^e degré. Les compétences, critères d'évaluation et pondérations seront déterminés en équipe et communiqués aux élèves. Les jurys valideront l'ensemble du parcours.

3.3 Projet Erasmus +

Dans un premier temps, ce projet d'Erasmus concerne l'ébénisterie et la spécialité de la 7^e Restauration-Garnissage de sièges et a pour objectif de permettre à 3 étudiant(e)s de 7^e de partir en stage à l'étranger durant 4 semaines (3 semaines de stage et une semaine dans une école). Par la suite ce projet permettra également des échanges pédagogiques avec déplacement de professeurs.

3.4 Installation et utilisation de Tableaux Blancs Interactifs (TBI)

L'établissement va prochainement s'équiper de 2 TBI. Ceux-ci sont des outils didactiques particulièrement intéressants : ils favorisent l'interactivité entre professeurs et élèves, rendent les cours plus ludiques et stimulants, favorisent l'attention et la concentration des élèves... Les enseignants qui les utiliseront devront suivre une formation afin de bénéficier de leurs avantages. Ils devront également adapter leur méthodologie.

Table des matières

Préambule	2
1 Descriptif de l'établissement.....	3
1.1 <i>L'environnement naturel</i>	<i>3</i>
1.2 <i>Les options et filières.....</i>	<i>3</i>
1.3 <i>Les infrastructures</i>	<i>3</i>
1.4 <i>Les horaires de cours.....</i>	<i>4</i>
1.5 <i>La population scolaire.....</i>	<i>5</i>
1.6 <i>Le Pensionnat Passy-Froyennes.....</i>	<i>5</i>
1.7 <i>Saint-Luc : une école chrétienne et lasallienne.....</i>	<i>5</i>
2 Valeurs et priorités communes	6
2.1 <i>Le souci de la promotion de tous par une volonté d'accompagnement.....</i>	<i>6</i>
2.2 <i>Une éducation à la citoyenneté responsable</i>	<i>7</i>
2.3 <i>Une éducation à la curiosité culturelle et à la créativité</i>	<i>9</i>
3 Actions concrètes des années 2016-2017-2018-2019.....	10
3.1 <i>Mise en place d'un Conseil de Participation</i>	<i>10</i>
3.2 <i>Organisation du schéma de passation dans toutes les options qualifiantes</i>	<i>10</i>
3.3 <i>Projet Erasmus +</i>	<i>10</i>
3.4 <i>Installation et utilisation de Tableaux Blancs Interactifs (TBI).....</i>	<i>11</i>